

Mairie



33570

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'an deux mil vingt cinq**

**Le treize février à dix-neuf heures**

**Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT - CIBARD**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Pascal AMOREAU, Maire.

**Date de convocation : 07/02/2025**

**Date d'affichage : 07/02/2025**

**Présents :** Mmes PETIT Josiane, AUTHIER Brigitte et Mrs AMOREAU Pascal, BESSOU Lucien, DUGRAND Patrick, PIMBERT Éric.

**Excusés :** M. BLONDET Nicolas (pouvoir à Mr DUGRAND Patrick), M. GARACH Henri et Mme Nathalie FOREST (pouvoir à Mme AUTHIER Brigitte)

**Secrétaire de séance :** Mme PETIT Josiane

**En exercice : 09**

**Présents : 06**

**Votants : 08**

**Absent : 00**

**Excusés : 03**

N° 01-2025

**OBJET : CONTRAT D'ASSURANCE, INCAPACITÉ DE TRAVAIL**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune a demandé une proposition d'assurance à CNP Assurances, pour la couverture des risques incapacités du personnel. La prime annuelle afférente à ce contrat inclut les frais de gestion.

Le texte de cette proposition est soumis aux conseillers auxquels il est demandé de souscrire et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces correspondantes.

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents ou représentés,

DECIDE :

- De souscrire au contrat assurance du personnel proposé par CNP Assurances pour une durée d'une année conformément aux conditions particulières du contrat ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce contrat.

Le maire,

*\* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,*

*\* informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance

Le Maire,  
Pascal AMOREAU

